

ECOLE PRIMAIRE VICTOR BALOCHE

5, Rue Charles Legros – 91320 WISSOUS

Tél : 01 60 1 34 06 – email : 0910514P@ac-versailles.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU VENDREDI 9 MARS 2012

Etaient présents :

Equipe pédagogique : Mme Brossat, Mme Chenfir, Mme Coury, Mme Delage, Mme Fournet, Mme Meurice-Labbé, Mme Rouleau.

DDEN : Mme Bertotto

Municipalité : Mme Alzon, Mme Jacquemot, Melle Delaporte

Accueil de loisirs : Mme Clavel

ATSEM : Mme Mikolajczak

Parents délégués :

UPEIW : M. Bitane, Mme Ethevenin, Mme Desbrelles, Mme Frère, Mme Guichard-Nihou, Mme Sigalas, Mme Vanmoen

FCPE : Mme Gastiger

Absents excusés :

Inspection : Mme Montaux

Municipalité : M. Roy-Chevalier

Equipe pédagogique : Mme Lucas, Mme Mulot

Parents délégués FCPE : M. Ragaigne

ORDRE DU JOUR

Préambule

Prévision rentrée scolaire

Actions pédagogiques menées, en cours

Point sur les travaux

Commande mobilier

Divers

PREAMBULE

Mme Gastiger, parent déléguée FCPE est nommée secrétaire de séance.

Mme Bertotto, déléguée départementale de l'éducation nationale rappelle son rôle au sein du système éducatif. Nommée par l'Inspecteur d'Académie après avis du Conseil Départemental pour une période de 4 ans, la ou le DDEN a un rôle officiel et bénévole.

Elle a un rôle de liaison et de coordination entre l'école, la municipalité, les parents et l'administration, visite les bâtiments scolaires (équipements, entretien, sécurité, hygiène) et participe comme membre de droit au Conseil d'Ecole. Elle peut avoir également une mission de réflexion et d'information sur l'école et l'éducation.

Mme Fournet a convié deux délégués de classe qui interviennent au début du Conseil au nom des enfants de l'école:

- Hugo, élève délégué de la classe des CM2 indique aux membres du conseil l'usage qui a été fait de l'argent obtenu grâce à la vente des sets de table (action menée par les parents d'élèves UPEIW lors de la fête de rentrée 2011). Les élèves ont pu choisir des jeux qu'ils pourront utiliser durant les temps de récréation et le temps de la pause méridienne :
(balles en mousse, cordes à sauter, cages de foot amovibles, panier de basket et jeux de société).

Mme Ethevenin précise que la somme de 841,50 euros a été récoltée par cette vente (100 euros sont réservés pour les frais de fonctionnement de l'association).

- Lucie, élève déléguée de la classe des CM1 explique le nouveau fonctionnement de surveillance de la cantine scolaire. Un baromètre du bruit a été installé : il s'agit d'un panneau de 5 bandes colorées allant du vert au noir agrémenté d'item de fruits ou de légumes représentant chaque table. Les animateurs en fonction du niveau sonore de chaque table interviennent en changeant l'item de bande de couleur. Si l'item est déplacé dans la bande noire, la table doit faire silence.

Lucie indique que ce baromètre fonctionne bien. Les enfants prennent bien conscience de l'augmentation du niveau sonore et d'eux-mêmes peuvent réguler le bruit en observant le panneau, cela a permis également aux animateurs de gérer différemment l'encadrement pour un « mieux être » des enfants.

Mme Fournet remercie Mme Clavel, responsable de la cantine, Benjamin qui a réalisé ce baromètre ainsi que les animateurs et Mme Jacquemot qui ont travaillé ensemble à l'élaboration de ce nouvel outil. Le moment du repas est de nouveau un moment de détente et de plaisir partagés dans le respect du bien être de chacun, enfant comme adulte.

A l'issue de leurs interventions, les élèves sont remerciés et invités à quitter le conseil.

Sur le thème de la cantine, sont abordés les problèmes de remplacement des personnels du centre d'accueil. Deux animateurs sont absents et non remplacés. Le recrutement reste problématique, malgré l'appel à candidature.

Mme Fournet soulève également le problème du nombre d'enfants accueilli dans les salles de cantine. Chaque salle est habilitée pour recevoir 50 personnes au maximum. Du côté élémentaire, ce nombre est souvent dépassé (jusqu'à 111 personnes sur 2 salles). Le problème se posera encore l'an prochain si le nombre d'enfants déjeunant à la cantine augmente encore.

PREVISION RENTREE SCOLAIRE 2012

L'état des inscriptions a été fait par la mairie au 1er mars 2012. Une prévision des effectifs a déjà été transmise à l'inspection académique au mois de décembre. 708 élèves seraient affectés sur la commune :

- 263 élèves à l'école primaire Baloche
- 187 élèves à l'école maternelle La Fontaine
- 258 élèves à l'école élémentaire La Fontaine

Pour ouvrir une dixième classe à l'école primaire Baloche, il faut atteindre le seuil de 248 élèves inscrits.

Mme Jacquemot rappelle que cette montée pédagogique est une moyenne de l'évolution des effectifs des 4 dernières années à Wissous. L'estimation s'est révélée correcte au regard des inscriptions l'année dernière.

Actuellement il y a moins d'inscriptions que prévu : 98 nouveaux inscrits mais 92 départs sont attendus (classes actuelles de CM2).

La livraison des derniers logements du quartier Saint-Eloi en juin, ainsi que celle des Vergers de Wissous qui concentre une majorité de studios (normalement pas plus de 50 enfants) ne devrait pas changer énormément les données actuelles.

En mai se tiendra la commission d'affectation des nouveaux élèves inscrits.
Le point sur les effectifs sera de nouveau abordé au prochain conseil d'école.

ACTIONS PEDAGOGIQUES MENEES, EN COURS :

ASSOCIATION « LIRE ET FAIRE LIRE » POUR LES GS ET CP

Des séances de lecture d'albums animées par des bénévoles de l'association ont commencé fin novembre pour les enfants des classes de GS et CP par petit groupe de 4 enfants sur le temps de midi de 12h45 à 13h15.

L'objectif de ces interventions est de partager avec les enfants un moment de lecture plaisir et de privilégier les échanges intergénérationnels.

Malheureusement, déjà 3 interventions ont dû être annulées en raison du manque de personnel de surveillance à la cantine et par conséquent du retour tardif des enfants à l'école après le repas. Afin de pallier à ce problème, les enseignants vont chercher les élèves à la cantine mais elles souhaitent qu'une solution soit trouvée rapidement. Mme Fournet rappelle que son école a répondu favorablement à ce projet municipal et que tout doit être mis en œuvre pour que cette activité fonctionne dans les meilleures conditions.

RALLYE LECTURE POUR LES CE2 ET CM1

Les élèves devaient lire le plus de livres possible parmi un choix proposé par les enseignants sur une période limitée. Les enfants devaient répondre à une série de questions après chaque lecture. Très bonne participation des enfants, certains ont lu plus d'une vingtaine de livres. Chaque enfant a reçu un diplôme. Un prix a été remis aux trois plus grands lecteurs.

BABY GYM AVEC LES SENIORS POUR LES PS ET MS

Une séance de baby-gym, organisée avec Mariette Capelle présidente du club de gym de Wissous, a réuni petits et seniors dans la salle du Cucheron où un parcours gymnique avec de nombreux agrès avait été installé au plus grand plaisir des enfants. Un tee shirt leur a été remis à la fin de la séance.

PARTICIPATION A L'OPERATION « PRINTEMPS DES POETES » POUR LES GS, CP ET CM2

Du 6 au 16 mars pour les GS et CP et du 20 au 27 mars pour les CM2.

Lise Bonneville, poétesse a proposé un travail sur l'aspect visuel et graphique de mots choisis en fonction du projet. Une percussionniste a collaboré au projet, travaillant sur les sonorités de la langue.

RALLYE MATHS POUR LES CM2

C'est une action commune à l'ensemble des classes de CM2 du département qui aura lieu au mois d'avril. L'épreuve consiste à des résolutions de problèmes, le résultat de chaque classe fera l'objet d'un classement.

CLASSE DE DECOUVERTE POUR LES CE2 ET CM1

Du 10 au 13 avril, les 48 élèves des deux classes partiront à la découverte des environs de Saint-Malo :

Au programme des activités autour des énergies renouvelables et la visite de Saint Malo.

Coût du voyage : 307€ par enfant, dont la moitié est pris en charge par la mairie.

ACTIONS DE PREVENTION :

AVEC LA POLICE MUNICIPALE POUR LES CE2, CM1 ET CM2

L'intervention aura lieu le lundi 19 mars sur le thème : principales règles de sécurité et de bonne conduite en tant que piéton mais aussi comme conducteurs.

AVEC LA SNCF

Intervention de M. Denis, agent mandaté par la SNCF, le mardi 12 juin pour la classe des CM2.

Son action : sensibiliser les élèves au respect des autres voyageurs dans les transports publics et respecter les règles de sécurité. Ce programme fait l'objet d'un partenariat avec le ministère de l'éducation nationale depuis 2006.

AVEC LES POMPIERS POUR LES CE2 ET CM1

Le 8 juin, au programme : une visite de la caserne des pompiers et une présentation des principaux gestes pour apprendre à porter secours.

Fin juin, intervention de M. Leconte sur les règles et la sécurité dans les cours d'école, en particulier sur le thème « les jeux dangereux ».

SPECTACLE DE FIN D'ANNEE POUR LES CYCLES I ET II

Deux spectacles sont prévus les 12 et 15 juin. Un premier déplacement à l'espace Saint-Exupéry a déjà eu lieu en préparation de celui-ci.

SORTIE AU JARDIN D'ACCLIMATATION DATE A CONFIRMER POUR LES MATERNELLES

PARC DE LA VILLETTE POUR LES CP ET CM2

Cette sortie, financée par la Caisse des écoles dans le cadre de la sortie offerte aux élèves quittant l'école élémentaire, est prévue le 22 mai sur le thème de la photographie et du secret des plantes (création des parfums).

SORTIE AU MUSEE D'ART MODERNE LE 5 JUIN POUR LES CP ET CM2

POINT SUR LES TRAVAUX

La demande qui avait été faite, lors du dernier conseil d'école, à savoir un point régulier fait sur l'avancement des petits travaux d'entretien avec Monsieur Denizard, directeur adjoint des services techniques, donne entière satisfaction.

Madame Alzon présente les travaux qui seront réalisés cet été

- Le changement de fenêtres n'est pas prévu actuellement, l'installation d'un préau entre les deux bâtiments a été privilégiée.
- Les peintures de la salle de jeux et de la salle des maîtres seront réalisées avec changements des luminaires.
- Le remplacement du sol de l'espace extérieur de jeux est aussi à envisager.
- L'installation de potences dans 2 classes est prévue. Cette dépense a été budgétisée avec l'installation des tableaux numériques pour toutes les classes élémentaires de Wissous.

Madame Fournet rappelle aussi que dans l'éventualité d'une ouverture de classe, qui fonctionnerait dans l'ancienne salle informatique, il faudrait envisager la pose d'une barre anti panique sur la deuxième porte de sortie si l'on veut accueillir dans cette salle plus de 19 élèves.

COMMANDE MOBILIER :

Souhaits de l'équipe enseignante

- Du mobilier pour une éventuelle classe supplémentaire (à voir avec les effectifs).
- Deux armoires
- Le renouvellement du mobilier de la classe de moyenne section.

DIVERS

QUESTIONS DES PARENTS ET REPONSES

Mme Ethevenin demande aux représentants de la municipalité quels sont les délais pour budgétiser un projet ou un besoin en animateurs.

Mme Jacquemot répond qu'il faut prévoir les dépenses dès la rentrée scolaire. Sur l'année, deux départs en classe de découverte par école peuvent être programmés. Et le souhait de la municipalité est que l'ensemble des enfants puissent participer à un départ au cours de leur scolarité.

Mme Ethevenin demande si le projet de changement de communauté d'agglomération peut entraîner un changement d'affectation des enfants au collège.

Mme Alzon indique que l'affectation des futurs collégiens est un accord avec l'éducation nationale. Les enfants continueront à aller à Antony, au collège Descartes.

Utilisation de la classe mobile

Les 19 tablettes sont utilisées par les classes des CE1, CE2, CM1 et CM2. Les enseignantes les utilisent pour du travail en groupe ou lors du temps d'aide personnalisée le midi. Ce matériel donne entière satisfaction et permet une différenciation du travail proposé aux enfants. L'accès à des recherches sur internet est possible. La charte d'usage des TUIC à l'école a fait l'objet d'une lecture en classe et a été signée par tous les enfants et parents d'élèves.

ARRIVEES TARDIVES A L'ECOLE

Les enseignantes constatent une arrivée de plus en plus tardive de certains enfants (8h55 voir 9h00).

Afin de pallier à ce problème, un texte élaboré en conseil des maîtres est présenté aux membres du conseil. Après lecture et validation du Conseil, il sera distribué à tous les parents. Ce rappel de bonne conduite sera intégré au règlement intérieur de l'école.

ELECTIONS PARENTS D'ELEVES

Cette année, on a pu noter une augmentation de la participation aux élections de parents d'élèves : 43,11%. Pour mémoire, 30 à 35 % les trois dernières années.

EVALUATIONS DES CE1 ET CE2

Cette année les évaluations des classes de CE1 et CM2 auront lieu à la même date, au cours de la semaine du 21 au 25 mai. Ces évaluations ayant lieu plus tard dans l'année permettent de mieux cibler le niveau de compétences des élèves.

ATSEM

La question de Mme Fournet concernant la récupération de la demi-heure de pose lors des sorties pour les ATSEM (problème évoqué au dernier conseil) a trouvé réponse.

Mme Jacquemot annonce que lors du comité technique paritaire du mois de décembre, la récupération possible le soir même de la sortie a été actée, les atsem terminant leur travail une demi-heure plus tôt ce jour là.

Mme Fournet renouvelle la demande de participation aux trois conseils d'école pour l'ensemble des atsem qui font partie de l'équipe pédagogique.

Mme Jacquemot répond qu'une seule ATSEM est conviée en tant que porte-parole et peut récupérer ses heures.

Mme Fournet regrette que dans de nombreux services du temps soit dégagé et compté en heures supplémentaires pour les réunions entre agents et que cette possibilité ne soit pas offerte aux atsem qui doivent organiser ce temps de rencontre sur leur temps personnel.

La séance est levée à 20h30.

Secrétaire de séance

Mme Gastiger, parent déléguée FCPE

Présidente du Conseil

Mme Fournet, directrice

